

# Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **31 (1960)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

toujours disposé à étudier avec bienveillance et à soutenir toute solution rationnelle facilitant la réalisation des projets actuellement à l'étude.

Certes, le but à atteindre est encore lointain mais le travail à accomplir sera plus facile que par le passé car les efforts ne seront plus dispersés. La création du port de Bourogne peut être envisagée comme une chose certaine.

Sa réalisation entraînera automatiquement une augmentation du trafic sur la ligne de Delle et l'internationalisation de la gare de cette ville frontière. Dans ces conditions, il n'est pas douteux que le Comité franco-suisse, le Comité des treize, la Chambre de commerce de Belfort, le Gouvernement bernois, les municipalités et les autorités politiques intéressées à la solution de problèmes vitaux pour notre économie, ne continuent pas à se dépenser pour vaincre tous les obstacles encore semés sur leur chemin.

*Paul CALAME*

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### CONVOCATION

Les membres de l'association sont convoqués à l'**Assemblée générale** qui se tiendra samedi, 11 juin 1960, à 9 h. 30, dans la grande salle du Foyer à Moutier, rue des Oeuches 16.

#### Programme :

- 09.00 Réception par la Municipalité de Moutier.
- 09.30 Assemblée générale.
- 11.30 env. Conférence de Monsieur le Ministre H. Schaffner, Directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, sur « Le chemin de l'intégration économique européenne ».
- 13.00 Banquet à l'Hôtel Suisse.

#### Ordre du jour de l'assemblée :

1. Ouverture.
2. Procès-verbal.
3. Rapport annuel.
4. Reddition des comptes, rapport des vérificateurs, décharge au comité.
5. Budget et cotisations.
6. Elections :
  - a) du président ;
  - b) éventuellement d'un membre du comité.
7. Nomination des vérificateurs des comptes.
8. Nomination de membres d'honneur.
9. Programme d'activité (les membres qui désirent faire des propositions sont priés de les communiquer par écrit au président jusqu'au 31 mai).
10. Divers et imprévu.

Les membres qui désirent prendre part à l'assemblée et au banquet sont priés de s'inscrire auprès du président jusqu'au 6 juin 1960.